



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 10 juin 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

Présences : Mme Stéphanie Corbeil, parent
M. Marc-André Bourgon, parent
M. Gilnei Alfredo Seben, parent
Mme Alyssa Lucas, enseignante
Mme Catherine Rivard, enseignante
Mme Jacinthe Lanthier, technicienne en éducation spécialisée
M. Benoit Bertholet, directeur

Absences : Mme Valérie Descôteaux, membre de la communauté
Mme Jessica Fortier
M. Patrick Laliberté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h41.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Stéphanie Corbeil, que Gilnei Alfredo Seben soit nommé secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celui-ci accepte.

CÉ 24/25 - 056

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 JUIN 2025

Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

CÉ 24/25 - 057

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2025 (ADOPTION ET SUIVIS)

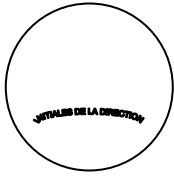
Il est proposé par Stéphanie Corbeil que le procès-verbal du 13 mai 2025 soit adopté tel quel.

CÉ 24/25 - 058

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS DE DÉCISIONS

- a. Il est proposé par Marc-André Bourgon d'adopter le document du Plan de lutte en y apportant une correction :



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 10 juin 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

Page 9 : remplacer équipe-école par équipe d'intervention

CÉ 24/25 - 059

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben d'approuver le code de vie en y apportant une correction :

Page 5 : remplacer le mot verbal par écrite (Baromètre)

CÉ 24/25 - 060

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. Il est proposé par Jacinthe Lanthier d'adopter le rapport annuel par consultation virtuelle au mois d'août 2025 afin que le rapport se fasse une fois l'année scolaire complétée.

CÉ 24/25 - 061

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

- d. Il est proposé par Jacinthe Lanthier que les liste d'effets scolaires ainsi que les coûts facturés aux parents soient approuvées.

CÉ 24/25 - 062

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

- e. Le C.É. confirme qu'aucune demande de remboursement n'a été fait selon les encadrements de la régie interne et que les sommes ont été utilisées pour un souper de reconnaissance lors de la dernière réunion de l'année.

7. POINTS DE CONSULTATION

8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

- b. Il est proposé par Stéphanie Corbeil, appuyé de Mylène Thiffault, d'approuver les sorties scolaires suivantes pour l'année scolaire 2025-2026. L'ensemble des sorties suivantes se feront dans les heures de cours régulière. Celles-ci coûteront au maximum 20\$ par élève, et ce seulement si les levées de fonds prévues pour des activités scolaires ne couvrent pas les frais engendrés.
- Toutes sorties se faisant près de l'école, à pied
 - 2 sorties par groupe au musée de l'ingéniosité de Valcourt/Bibliothèque Y.L. Bombardier
 - 1 randonnée pédestre dans une montagne du secteur (30 minutes de route au maximum), pour la matinée pour les élèves du préscolaire 5 ans à la 2^e année



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 10 juin 2025 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours

- 1 randonnée pédestre dans une montagne du secteur (30 minutes de route au maximum), pour une journée complète pour les élèves de 3^e à 6^e année
- 1 sortie culturelle (centre des Arts Jean-Besré ou Université de Sherbrooke) pour les élèves du préscolaire
- 1 sortie à Univestrie pour les élèves de 1^e à 4^e année
- 1 sortie au Monde de Tikito pour les élèves du préscolaire

CÉ 24/25 - 063

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS

10. QUESTIONS DIVERSES

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé et résolu que l'assemblée soit levée à 20h46.

CÉ 24/25 - 064

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Patrick Laliberté
Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet
Direction